

Excellence (s),

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président,

Madame et Monsieur les Conseillers de Gouvernement,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Président de Monaco Inter-Expo,

Madame le Commissaire Général,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Au cœur de cet événement important qu'est l'Exposition Internationale de Yeosu, c'est pour la Princesse et moi même une grande satisfaction d'être ici présents, pour cette journée nationale de la principauté de Monaco.

Je souhaite féliciter en premier lieu M. (+ *titre*), l'ensemble de ses équipes et tous les bénévoles pour le travail remarquable qu'ils ont accompli et qui donne tout son relief à l'Exposition Internationale de Yeosu 2012.

Je voudrais également adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble de l'équipe de Monaco Inter-Expo et à notre Commissaire Général, Mme Catherine FAUTRIER, pour l'implication dont ils ont fait preuve et l'énergie qu'ils ont, tous ensemble, déployée.

Notre pays, situé si loin d'ici, voit ainsi son message rayonner à travers le monde, grâce à l'hospitalité et à l'initiative de la République de Corée, ce beau pays riche de tant de traditions et porteur de tant de dynamisme.

L'écho qui nous est aujourd'hui offert ici vient couronner un long engagement en faveur de la mer, de la préservation de ses richesses, de ses fonds et de ses côtes.

A cet égard, le thème de cette Exposition Internationale ne pouvait que rejoindre la détermination de Monaco à tout mettre en œuvre pour mieux assurer l'avenir de ces richesses indispensables.

Notre mobilisation en faveur des milieux marins est ancienne. Elle vient de la géographie, bien sûr, pour notre pays ancré sur les rives de la Méditerranée et qui mesure toute la beauté et l'importance des mers.

Mais elle vient aussi de l'Histoire et des hommes.

Il y a plus de cent ans, déjà, mon trisaïeul, le Prince Albert Ier, fut un pionnier de la connaissance et de l'exploration des océans. Par son amour et par son respect des mers, il nous a légué une exigence dont nous tentons depuis lors de nous montrer dignes, et qui ne cesse de nous inspirer.

C'est ainsi que, depuis des décennies, Monaco joue un rôle moteur dans la mise en place de zones de préservation des écosystèmes marins, notamment en Méditerranée.

Dès 1976, l'accord RAMOGE, signé par la France, l'Italie et la Principauté établissait une zone pilote de prévention et de lutte contre les pollutions maritimes, grâce à une étroite coopération scientifique, technique, juridique et administrative.

Deux décennies plus tard, le sanctuaire PELAGOS était créé par les mêmes Etats, instituant une zone innovante de préservation des mammifères marins et, plus généralement, de protection de la biodiversité.

Dès mon accession au Trône, j'ai souhaité pérenniser et amplifier les actions de mon pays en faveur de la préservation des mers, qui s'inscrivent désormais dans une politique globale et déterminée de défense de l'environnement.

Je l'ai entrepris tout d'abord par une action internationale. Si les mers et les océans sont aujourd'hui menacés, c'est en effet en grande partie du fait de leur situation juridique complexe, au-delà des frontières et des législations des Etats.

C'est pourquoi je crois à l'action multilatérale.

Et c'est pourquoi j'ai choisi de m'impliquer fortement, et d'impliquer mon Gouvernement, dans toutes les enceintes où peut se jouer l'avenir de nos mers, de leurs côtes et de leurs écosystèmes.

Je m'investis ainsi personnellement depuis plusieurs années en faveur de la création d'aires marines protégées et du renforcement de leur statut.

Ces zones de préservation de la biodiversité sont en effet des exemples encourageants de conciliation des impératifs écologiques et économiques, au service de l'environnement comme des populations.

Elles doivent à ce titre être développées : ce sera le thème de la troisième édition de la Monaco Blue Initiative, une structure de réflexion et de proposition que nous avons créée et qui cette année se réunit exceptionnellement ici, à Yeosu.

Mais, si je crois à la nécessité d'une action politique multilatérale, je sais aussi l'importance d'initiatives locales et concrètes.

C'est pourquoi ma Fondation, active dans trois domaines principaux : l'eau, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, a naturellement placé les océans au cœur de ses actions, à la confluence de nos trois domaines de préoccupation.

Leurs équilibres, en effet, pâtissent autant du réchauffement climatique - je pense notamment à leur acidification croissante - que des menaces pesant sur leur diversité biologique aujourd'hui compromise.

Une grande part de notre énergie est donc consacrée à la préservation des mers, des océans, de leurs écosystèmes et de leurs côtes. La vie sur Terre a commencé dans la mer et c'est dans la mer aussi que se joue notre avenir.

Au moment d'ouvrir cette journée, je suis heureux de constater que les océans, comme souvent, permettent d'unir les hommes. Ils le font ici par un engagement commun comme ils le font depuis des millénaires par les liens maritimes, culturels ou commerciaux qu'ils suscitent.

Et je pense à l'écrivain français et méditerranéen André Suarès qui écrivait que « la mer est un élément capital pour la connaissance des peuples. La mer modèle les peuples comme elle fait les rivages. »

Puisse la mer, qui aujourd'hui nous alerte sur les dangers qui traversent notre monde, façonner nos esprits et les rendre plus responsables !

Je vous remercie.